

*L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre juillet 2025, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à la Mairie du Breuil, sous la Présidence du Maire Gilles SABATIER*

Date de convocation : 18 juillet 2025

Secrétaire de séance : Christelle RONDEL

Rapporteur : Gilles SABATIER

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 9

Absents ayant donné pouvoir : 3

Votants : 12

**Présents :** Gilles SABATIER - Hélène SERVAYRE - Maria de SOUSA ANTUNES - Christelle RONDEL - Christophe MARTEL -Pierre BEAUVERT - Nicole ESBELIN - Bernard EMIREN - Pierre SOURDILLE

**Absents excusés :** Audrey CHABRIER procuration Hélène SERVAYRE  
Patrick HERENT procuration Maria DE SOUSA ANTUNES  
David COMPTOUR procuration Christelle RONDEL  
Manon CHABOT

**Absents :** Alexandre LEFEVRE - Évelyne DESICY

**Secrétaire de séance :** Christelle RONDEL

**Ouverture de la séance à 19h05**

**Approbation du PV du 04/07/2025 :**

**Vote :** Pour 11      **Abstention :** 1

**Ordre du jour :**

1. Délibération Adhésion Free-Pass.
2. Délibération fond de concours.
3. Convention Territoire Énergie réfection Éclairage Public suite vandalisme Rue de la Source et Allée du Pré des Granges.
4. Convention d'adhésion des collectivités et établissements affiliés au centre de Gestion à la mission relative à l'assistance retraite.
5. Questions diverses

### **1) – Délibération Adhésion Free-Pass**

Comme les années précédentes, la popularité du free-pass par nos jeunes ne se dément pas  
53 jeunes de la commune se sont inscrits dans la démarche du free-pass.

Le Maire demande au conseil municipal de renouveler cette action pour l'année 2025/2026.

**Vote :** Pour 12

## **2) – Délibération fond de concours**

Le solde des fonds de concours versés par l'Agglo Pays d'Issoire à la commune s'élève à : 67 027€.

Dans le cadre des travaux en cours ou terminés, il convient de solliciter l'API à nous verser 40 % des sommes déjà engagées par la commune entre autres

L'acquisition et installation d'un portail pour l'école soit	6 333,33 €
L'acquisition et installation d'un store à la mairie soit	800,92 €
L'acquisition et installation d'une clôture à l'école soit	2 681,66 €
L'acquisition et installation de lits pour l'école soit	2 536,98 €
L'acquisition et installation d'un interphone pour l'école soit	3 900,00 €
L'acquisition des terrains pour l'implantation de logement sociaux soit :	23 019,86 €
L'acquisition de terrain pour l'implantation du city Park soit :	7 079,97 €
L'acquisition de mobilier urbains pour aménagement de sécurité de l'école soit :	4 426,05€
Acquisition et installation de caméras soit	31 086,60€
Réfection Allée de 13 vents soit	24 164,76€
Acquisition de frigos pour école soit	2 594,00€
Travaux intersection rue de la Tour/rue de la Gare soit	1 475,00€
Columbarium soit	21 552,20€
Acquisition panneaux de signalisation soit	1 749,69€
Acquisition cuve fuel atelier soit	904,00€
Acquisition tableaux numériques EMI pour l'école soit	11 920,00€
Acquisitions extincteurs soit	3 888,26€
Travaux isolation salle polyvalente – huisseries soit	18 562,42€

Soit un total de 67 469,90€ Hors Taxes

A noter que le montant des fonds de concours affecté à la commune par l'Agglo Pays d'Issoire s'élève à 100 000€ + 5000€ bonus travaux économies d'énergie.

Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter le versement au titre des fonds de concours 40% des sommes réglées au titre de ces travaux soit 67 469,90€ Hors Taxes auprès de l'Agglo Pays d'Issoire.

**Vote : Pour 12**

## **3) - Convention Territoire Énergie réfection Éclairage Public suite vandalisme Allée de la Source et Allée du Pré des Granges**

A la suite du vol du câble d'alimentation de l'éclairage public entraînant la coupure de ce dernier sur tout le secteur de la gare, Territoire d'Énergie a établi un devis de réfection dont le montant s'élève à 13 000€ HT. Territoire d'Énergie sollicite une participation de la commune de 6 500€. La TVA est récupérée par Territoire d'Énergie.

Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt communal sollicité par Territoire d'Énergie.

**Vote : Pour 12**

## **4) – Convention d'adhésion des collectivités et établissements affiliés au centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy de Dôme à la mission relative à l'assistance retraite**

Le 13 décembre 2022, la commune a adhéré à la garantie optionnelle de l'accompagnement de la collectivité et des agents qui y sont employés dans la mise en œuvre des dispositions légales et réglementaires applicables en matière de retraite et ce pour une durée de 3 ans. Cette garantie arrive à son terme au 31/12/2025.

Pour rappel cet accompagnement comprend :

- le contrôle des dossiers de rétablissement au Régime général, instruits sous format papier par la collectivité locale
- dans l'année qui précède l'ouverture des droits à pension, la prise en charge des dossiers relatifs aux estimations de pensions CNRACL et l'instruction des dossiers de retraites des agents affiliés à la CNRACL.

La convention prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2028. Le montant de l'adhésion est de 85€. Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le renouvellement de cette convention d'adhésion à la mission relative à l'assistance retraites et de l'autoriser à la signer.

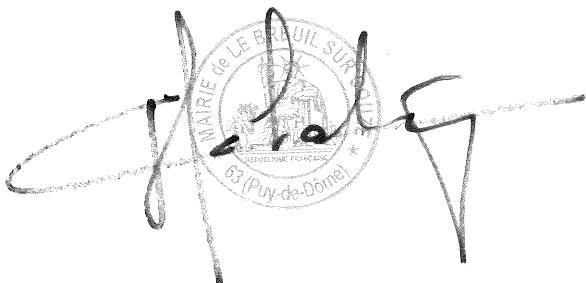
**Vote :** Pour 12

## 5) – Questions diverses

Traversante : le Maire informe que nous sommes en attente d'Enedis au sujet de l'agrément relatif aux travaux réalisés par VB énergie, agrément nécessaire pour procéder à la bascule de l'alimentation électrique et de réaliser les enrobés de la rue de la Tour à l'Impasse de la République.

**La séance est levée à 19h30**

**Le Maire**  
**Gilles SABATIER**



**La Secrétaire**  
**Christelle RONDEL**

